

## Romandie News

### **PRESSE/Migros relève l'âge de la retraite à 64 ans**

reprise de dimanche

Zurich (awp/ats) - Les employés de Migros devront travailler une année supplémentaire. Le numéro un du commerce de détail en Suisse a décidé de relever l'âge de la retraite de 63 à 64 ans afin d'assainir sa caisse de pension.

L'assemblée des délégués a approuvé samedi la mesure à une écrasante majorité, a indiqué à l'ATS une porte-parole du géant orange, confirmant une information de la "SonntagsZeitung". Environ 55'000 employés sont concernés par le relèvement de l'âge de la retraite.

Un collaborateur touchera à 64 ans 70,2% de son salaire, contre 74,1% précédemment. Pour un employé qui touche 50'000 francs par année, cela signifie une diminution de 1365 francs. Les prestations pour les retraites anticipées seront également réduites.

La nouvelle réglementation débutera en 2012 et sera complètement en vigueur à partir de 2015. la caisse de pension de Migros invoque la hausse de l'espérance de vie et des rendements plus faibles pour justifier cette décision.

ats/rp

(AWP/29 mars 2010 06h23)